



litige locataire agence propriétaire

Par **nanoubret**, le **27/11/2012** à **12:07**

bonjour

je suis rentrée dans une maison le 26 octobre
qui n avait ni ligne de tel ni de télévision chaudière en panne
taches d humidité partout
on m a dit que l humidité partirait si j aerais le logement chose faite mais toujours plein de
traces
la chaudière a été réparée
la télévision a été installée une semaine après notre entre dans les lieux et maintenant la
propriétaire ne veut pas payer trop cher donc l antenniste veut récupérer son matériel
la porte d entrée est défectueuse
le jardin n était pas entretenue a notre entré
plus plein de petits details qui ne facilitent pas la vie de tous les jours
que puis je faire ?
merci de votre réponse

Par **HOODIA**, le **27/11/2012** à **16:15**

Vous avez un état des lieux de la maison du 26 octobre qui porte les deux signatures ?

Par **nanoubret**, le **27/11/2012** à **16:17**

oui biensur mais il n est pas notifié que la parabole ne marche pas
pour ce qui ne fonctionne pas style porte et fenetre l agence nous a dit qu avec le chauffage
cela allait s arranger
et le tel de meme n a pas ete verifie le jour meme